



LES ECHOS



EDITO

J'espère que vous êtes nombreux à avoir pu goûter à un repos estival bien mérité.

La canicule de juillet bien que normale pour cette saison, a nécessité une vigilance accrue de nos services auprès des personnes faibles et isolées.

Heureusement, nous ne déplorons pas à Saint-Maurice de victime due à la chaleur torride.

Une petite pensée pour tous les travailleurs, du bâtiment en particulier, qui ont œuvré à l'amélioration de nos conditions de vie. Je pense aux travaux du stade Denis Papin, recouvert d'un bicouche en pleine chaleur ; la construction du pétanquodrome au Forum des sports ; l'immeuble de relogement de la Sécurité Sociale. Je n'oublie pas non plus nos services techniques contraints de sauver nos espaces verts malgré l'arrêté préfectoral concernant l'arrosage.

Comme chaque année, la rentrée pour nous municipalité sera très chargée avec le lancement des travaux du quartier des Folliets dès début octobre après une réunion d'information aux résidents mi-septembre.

La remise en état du parking de l'Ane sera également réalisée cet automne.

Nous n'oublions pas évidemment le retour de nos enfants dans les deux groupes scolaires après un gros nettoyage des bâtiments.

Bonne rentrée donc à tous. Bon courage.



Le Maire,
Pierre GOUBET

ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ Les Folliets : Rétrospective

VIE MUNICIPALE PAGES 3 à 5

- ⊙ Compte-rendu sommaire du conseil municipal
- ⊙ Saint-Maurice de Beynost, une ville moderne avec une histoire
- ⊙ Rendez-vous le 5 septembre à la Sathonette
Forum des Mauriciens
Cinéma plein air
- ⊙ Enfance-Jeunesse
À vos marques, prêts, rentrée...
Sortie à la ferme
- ⊙ Cadre de Vie
Mise à jour du plan cadastral
Rappel : attention ambroisie

VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 à 7

- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ CLUB SPORTIF SAVATE BOXE FRANCAISE
- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ Jeunes Sapeurs-Pompiers
- ⊙ Saint-Maurice Tennis
- ⊙ Saint-Maurice Côtière Volley

VIE PRATIQUE PAGE 8

- ⊙ Agenda
- ⊙ Etat Civil
- ⊙ Permanences des élus
- ⊙ Horaires de la déchèterie

LES FOLLIETS : RETROSPECTIVE



Jusqu'aux années 1960, le pré Folliets était alors un terrain marécageux sur lequel il existait un étang où l'on pouvait pêcher les grenouilles d'après les dires des anciens. C'est sur ce tènement que sera construite la cité des Folliets.

La France sortant à peine de la crise du logement de l'après guerre, l'habitat collectif semblait alors la solution idéale. Pour l'époque, il permettait de loger des familles dans de bonnes conditions de salubrité et de confort.



Entre 1962 et 1967, six bâtiments sont construits créant ainsi environ cent cinquante appartements, puis de 1973 à 1977 trois autres immeubles sortent de terre et c'est au total deux cent soixante seize logements de type F3 et F4 principalement, qui sont mis à disposition de la population. Ils peuvent ainsi loger environ un tiers des habitants de la commune. Par ailleurs, en pied d'immeuble de l'une des barres, trois locaux commerciaux seront aménagés dont La Poste qui est toujours présente aujourd'hui.

Ces habitations collectives modernes, équipées de salle

d'eau, du chauffage collectif et bien ensoleillées, étaient très recherchées par des personnes qui venaient de quartiers anciens dont les demeures étaient souvent vétustes et mal équipées. Le climat au sein de la cité était très convivial et une forme de solidarité s'était instaurée entre les occupants.

Puis, progressivement, certains locataires font construire leur maison et quittent la cité. D'autres arrivent, deviennent plus exigeants en matière de logements. Les bâtiments vieillissent, les occupants souhaitent l'amélioration de leur cadre de vie, demandent que les voies de circulation soient améliorées, mais aussi la création de locaux associatifs et d'animations commerciales. Une réhabilitation s'avère nécessaire. Elle se fera de 1980 à 1983.

Le réaménagement du quartier a consisté en la modification de la voirie, des espaces verts et du plan de circulation, une fontaine a même été édifiée sur la place du marché. La cité n'a guère évolué depuis, il est temps de procéder à un nouvel aménagement. Des travaux conséquents vont être entrepris dans les prochains jours.



Par ailleurs, au fil du temps, les bailleurs ont rénové et requalifié les bâtiments, et depuis quelques années, proposent aux locataires de certains bâtiments l'achat de leur logement.

Ainsi, la cité glisse progressivement vers un habitat en copropriété.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 JUIN 2015

1. Modification du tableau du conseil municipal

M. Olivier PEYRIEUX est installé au rang de conseiller municipal.

2. Approbation compte-rendu du 29 avril 2015

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte des décisions prises par délégation du conseil municipal.

4. Affaires générales :

4.1. Déclassement domaine communal affecté à l'usage du public parcelle AD610

Décision de procéder au déclassement d'une partie de la parcelle AD610.

Votée à la majorité, 22 voix pour et 4 voix contre.

4.2. Vente de terrain rue Victor Hugo

La commune confie à la SEMCODA la construction de nouveaux logements rue Victor Hugo. Cette construction permettra de conserver le service de la Sécurité sociale au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment.

Une partie de la parcelle AD610 est vendue à la SEMCODA et la parcelle AD533 attenante est rétrocédée.

Votée à la majorité, 22 voix pour et 4 voix contre.

4.3. Bail emphytéotique rue Victor Hugo

La commune confie à SEMCODA la construction de 12 logements sur une partie du même tènement par bail emphytéotique.

Le paiement de ce bail se fera par un loyer de 650 000 € payable en une fois au moment de la signature.

Votée à la majorité, 22 voix pour et 4 voix contre.

4.4. Entrée au capital de SEMCODA

SEMCODA est un bailleur social très actif sur la commune, notamment par la création de nouveaux logements sociaux permettant de maintenir le taux légal. Des projets sont en cours, comme la requalification des Folliets, les constructions rue Victor Hugo, la construction de la MECS.

Afin de soutenir ces projets, le conseil municipal autorise M. le Maire à acquérir pour 300 000 € d'actions du capital de SEMCODA.

Votée à la majorité, 22 voix pour et 4 voix contre.

5. Cadre de vie

5.1 Agenda d'accessibilité programmé

La loi du 11 février 2005 impose que tous les établissements recevant du public (ERP) soient accessibles à tous les usagers avant le 1er janvier 2015.

Un délai supplémentaire a été accordé aux collectivités en contrepartie d'un engagement dans un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

Le conseil municipal valide ce projet.

Votée à l'unanimité.

5.2 Avenant de travaux chemin du Pilon

Lors de l'exécution des travaux d'assainissement Chemin du Pilon, des travaux supplémentaires et des éléments non prévisibles ont eu un impact significatif sur le montant des travaux, ils font l'objet d'une plus-value de 11 731,07 € HT, soit une augmentation de 8% par rapport au montant initial du marché.

Votée à la majorité, 25 voix pour et une abstention.

6. Urbanisme

6.1 CCMP / Convention Instruction Autorisation Droit des Sols

La loi ALUR prévoit la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'assistance technique et l'instruction des autorisations du droit du sol (ADS) lorsque l'établissement public de coopération intercommunale regroupe une population totale d'au moins 20 000 habitants.

Une démarche de mutualisation des coûts et des moyens a été engagée avec la CCMP afin de créer un service commun d'instruction à travers une convention avec les communes.

Le conseil valide la convention permettant à la commune de s'inscrire dans ce service mutualisé.

Votée à l'unanimité.

6.2 Marché public des travaux de réaménagements des Folliets : attribution

Le marché de travaux de requalification des Folliets a été soumis à la commission d'attribution du 22 juin 2015.

Ces travaux sont réalisés sous une maîtrise d'ouvrage partagée avec la SEMCODA qui participe financièrement au paiement des travaux.

M. le Maire est autorisé à signer ce marché.

Votée à l'unanimité.

6.3 Groupement de commandes SEMCODA création stationnements Sathonette

Pour l'implantation de la MECS au sein du parc de la Sathonette, il faut prévoir la création de places de stationnement. La Commune souhaite profiter de ces travaux pour créer également quelques places de stationnement pour les utilisateurs de l'accueil de loisirs. Cette création sera mutualisée avec la SEMCODA par un groupement de commandes.

M. R. RESTA et Mme E. GUILLET sont élus comme membres titulaires,

Mme D. TARIF et M. P. MENICHON comme membres suppléants, appelés à siéger à la commission d'attribution pour le groupement de commandes.

Votée à la majorité, 22 voix pour et 4 voix contre.

7. Finances

7.1 Subvention école élémentaire

Trois classes de l'école élémentaire réalisent une sortie scolaire qui ne peut être payée directement par la commune, une subvention d'un montant de 1 200 € est versée à la coopérative scolaire OCCE. Ce montant est déduit des articles correspondants au budget principal, soit 750€ sur les transports collectifs et 450€ en autre frais divers.

Votée à l'unanimité.

7.2 Subvention collège projet court métrage

Le foyer socio-éducatif du collège Louis Armstrong se voit doté d'une subvention exceptionnelle de 500€ pour un projet de court-métrage sur le thème de la citoyenneté.

Votée à l'unanimité.

7.3 Budget principal : Décision modificative N° 1

En fonctionnement sont prévues des dépenses pour : des locations et des réparations de matériel, les nouvelles subventions des points à l'ordre du jour, des admissions en non valeur.

En investissement, sont prévues des dépenses pour : des logiciels, la régulation du chauffage, la rénovation des alarmes, des extensions d'éclairage, et une extension de la vidéo protection.

Votée à l'unanimité.

7.4 Budget annexe de l'assainissement décision modificative N° 1

Réajustement d'une « participation pour raccordement à l'égout » et des crédits à l'avenant marché du Pilon.

Votée à l'unanimité.

7.5 Approbation nouvelle répartition du FPIC

Pour cette année 2015, le conseil communautaire a décidé de prendre à sa charge une somme supplémentaire de 300 000 €. Pour Saint-Maurice-de-Beynost, la contribution 2015 est diminuée d'environ 60 000 €.

Votée à l'unanimité.

7.6 Admission en non valeur

Admission de créances non recouvrées en non valeur pour un montant de 311.43€.

Votée à l'unanimité.

8. Enfance

8.1 Règlement de fonctionnement TMP-ALSH et approbation des tarifs annexés

Mise à jour du règlement de fonctionnement du service TMP-ALSH. Les modifications donneront la possibilité de laisser les enfants en garde occasionnelle aux TAP. Une augmentation de 7 centimes du prix du repas est validée.

Le conseil se prononce aussi sur les tarifs annexés audit règlement.

Votée à l'unanimité.

8.2 Règlement de fonctionnement EAJE

Le conseil municipal se prononce sur un nouveau règlement de fonctionnement de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant et ses différentes annexes pour prendre en compte les nouveaux éléments CAF.

Votée à l'unanimité.

9. Associations

9.1 Convention de participation travaux tennis

Les crédits pour la réfection d'un court extérieur ont été votés au budget 2015.

Maintenant que le montant des travaux est définitivement connu, il convient de conventionner pour permettre une participation financière du club à cet investissement.

Votée à l'unanimité.

10. Divers

10.1 CCMP : Approbation des modifications du règlement des ordures ménagères

La Communauté de communes, a modifié le règlement de la collecte. Le conseil municipal approuve ce nouveau règlement.

Votée à l'unanimité.

10.2 Personnel : Modification quotité horaire poste TMP/TAP

Le conseil municipal décide d'ajuster la quotité horaire en prenant en compte une heure pour l'exécution des TAP et non plus 55 minutes.

Votée à l'unanimité.

10.3 Désignation des représentants de la commune au SYMALIM

M. P. GOUBET est élu comme délégué titulaire et M. Y. HERZIG comme délégué suppléant au sein du SYMALIM (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la gestion du Grand Parc de Miribel Jonage).

Votée à l'unanimité.

10.4 Questions diverses

Pas de question soulevée par l'assemblée.

Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal est disponible sur le site internet de la Mairie ou en Mairie.

SAINT-MAURICE DE BEYNOST, UNE VILLE MODERNE AVEC UNE HISTOIRE



Respecter le passé, organiser la vie d'aujourd'hui et penser pour l'avenir, des atouts pour notre commune !

Il suffit de s'engager sur la montée de la Paroche pour découvrir le passé, tout d'abord le parc de la Sathonette, puis les anciennes fermes qui bordent la voie, la croix au carrefour, le lavoir, l'église du XIIe, le monument aux morts. Ce sont autant de témoins du passé de notre commune.

La vie d'aujourd'hui s'organise autour des services proposés aux habitants : des écoles adaptées au nombre d'enfants, l'établissement d'accueil des jeunes enfants, les T.A.P, précurseurs dans leur organisation sur le département, le TMP-ALSH pour le temps méridien et les vacances scolaires, le centre socio-culturel ARTEMIS qui joue un rôle social fort et propose des activités culturelles très variées, LILO qui est un formidable équipement, le Forum des Sports, et toutes les nombreuses associations culturelles et sportives dont disposent les habitants, le fleurissement. Tous ces éléments organisent, facilitent ou agrémentent la vie des Mauriciens.

La municipalité, par ses réalisations et ses projets met en place la vie de demain. Les travaux d'assainissement, l'entretien et la réfection des voiries, le réaménagement du stade Denis Papin, l'installation de panneaux lumineux d'information, la requalification des Folliets, la mise aux normes de l'hôtel de ville, la construction ou la réfection de terrains de sport, la mutualisation de commandes avec les communes voisines. Soit directement, soit par le biais de la communauté de communes, ces décisions préparent l'avenir de la Ville.

Passé, présent, et avenir se côtoient à Saint-Maurice de Beynost.

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE AU PARC DE LA SATHONETTE



ENFANCE JEUNESSE

A VOS MARQUES, PRETS, RENTREE...



L'Activité Kinball pendant le camp de Thoissy

Après un été ensoleillé où les enfants accueillis à l'ALSH se sont bien amusés, le service TMP-ALSH-TAP reprend ses activités de rentrée.

Depuis le 17 août, vous

pouvez venir inscrire votre enfant pour le temps périscolaires et celui de l'accueil de loisirs.

Les permanences d'inscriptions ont lieu en Mairie le **lundi de 14h à 17h** et le **jeudi de 14h à 18h45**.

L'ensemble de l'équipe d'animation vous souhaite une bonne rentrée.

SORTIE A LA FERME



CADRE DE VIE

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

Les propriétaires fonciers possédant des propriétés bâties sur le territoire de la commune sont informés que les travaux de mise à jour du plan cadastral (constructions nouvelles, agrandissements) se dérouleront durant le mois de septembre 2015.

Ils sont invités à :

- ⊙ fournir au géomètre du cadastre toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles ;
- ⊙ à lui demander sa carte professionnelle et à vérifier son

identité.

Cet agent est accrédité à accéder aux propriétés particulières, communales ou domaniales par arrêté préfectoral du 12 décembre 1997.

Le géomètre responsable de ces travaux au C.D.I.F de Trévoux, Madame Pascale THEUREL, pourra leur fournir tous renseignements utiles lors de son intervention sur le terrain.

Renseignements au C.D.I.F de TREVOUX, Cadastre, passage du Banneret 01606 TREVOUX, Tél : 04.74.00.94.56.

RAPPEL : ATTENTION AMBROISIE



L'ambrosie est une mauvaise herbe envahissante à l'origine d'allergies plus ou moins importantes, parfois invalidantes, se produisant à partir du milieu de l'été et s'étendant jusqu'au début de l'automne, coûteuses en termes de santé publique.

De nombreux arrêtés préfectoraux font obligation à chacun de détruire la plante avant qu'elle ne parvienne à floraison, au début du mois d'août. Les maires disposent également des moyens réglementaires pour y parvenir.

De manière à faciliter la reconnaissance de la plante, mais également favoriser son signalement auprès des collectivités locales, l'Agence Régionale de Santé a mis en place une plateforme collaborative de signalement, accessible par Internet ou par smartphone

(<http://www.signalement-ambrosie.fr>)

VIE ASSOCIATIVE

ARTEMIS

BABY GYM



A partir du mercredi 16 septembre, les mercredis de 9h15 à 10h, une nouvelle activité sera proposée aux tout petits (18 à 30 mois) et animée par Isabelle MELENDEZ.

La BABY GYM a pour objectif de contribuer en famille à l'épanouissement de l'enfant en douceur. Ce sera l'occasion pour les parents qui accompagnent

leurs enfants pendant la séance de découvrir et partager une activité avec lui, dans un lieu adapté, tout en étant accompagné par une intervenante spécialisée. A ce stade de l'évolution du jeune enfant, il devient plus mobile et plus indépendant. Il se lance des défis et découvre de nouvelles aventures plus physiques. C'est la motricité fine qui va se développer. Des exercices sous forme de circuits avec de petits agrès et du matériel adapté seront mis en place pour que enfants et parents puissent les reproduire ensemble. Ces exercices stimuleront leur motricité, leur éveil et solliciteront leurs sensations. Ils éveilleront leurs sens visuels, auditifs et tactiles.

LE CAFE LECTURE REPREND

Un moment de rencontre entre lecteurs pour échanger autour de livres, sur un thème commun.

Rendez-vous de 14h à 17h à la Bibliothèque :

- ⊙ Jeudi 1er octobre 2015 : Les romans du terroir
- ⊙ Jeudi 17 décembre 2015: Les prix littéraires
- ⊙ Jeudi 3 mars 2016 : L'Asie (hors Japon)
- ⊙ Jeudi 9 juin 2016 : L'Amérique du sud

JOURNEE DU PATRIMOINE

Le samedi 19 septembre, nous vous accueillerons à ARTEMIS entre 10h et 17h et vous proposerons des activités familiales (jeux, quizz) sur le thème « Connais ta Ville, connais ta rue ». A 17h, un concert donné par l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP clôturera cette journée.



ROMAIN LATELTIN EN CONCERT A ARTEMIS !

Le vendredi 25 septembre à 20h30, venez à ARTEMIS découvrir l'univers de Romain LATELTIN ! De la chanson française avec des influences Pop-folk, l'artiste vous invite à découvrir, au travers de ses textes, des personnages atypiques et attachants. Profitez d'un concert de qualité, en famille et près de chez vous ! Pour un avant-goût, découvrez une vidéo de Romain sur notre site internet : www.artemis-smb.fr ou sur le site de l'artiste : www.romainlateltin.com

Prix d'entrée : 8 € adhérents, 10 € non adhérents. Réservez vite vos places à l'accueil d'ARTEMIS : accueil@artemis-smb.fr ou au 04.78.55.13.90.

LES VACANCES A ARTE-JEUNES



Ola la compagnie ! Chez nous aussi c'était les vacances ! Entre la vie quotidienne à ARTE'JEUNES, les sorties, les soirées et nuitées... on peut dire que le temps passe vite ! Les journées sont bien remplies pour les jeunes d'ARTEMIS !

Au petit matin nous préparons la journée tous ensemble : choix du menu de midi, organisation de la journée et des activités à réaliser. Certains jours, des sorties sont prévues, alors c'est parti pour la journée entière, chacun sa besace et en route pour les aventures...

Cette année, les animateurs ont proposé deux nuitées, dans la Drome puis dans le Trièves. Des expériences encore plus fortes, dans l'eau et dans les airs qui pourraient se reproduire l'an prochain mais ce sera aux jeunes de l'organiser ! Chiche.

De sacrées découvertes ont également été faites en cuisine (lasagnes croquantes et délicieuses ou encore les glaces Oréo « fait maison »). Un véritable salon de jardin en palettes a été réalisé avec l'aide d'un bénévole bricoleur. Félicitations à tous !

Pendant ce temps, certaines grandes ont pu réaliser un chantier avec les jeunes de Miribel et de Montluel (travaux de ponçage de solarium et débroussaillage des belvédères). Quelques sous empochés pour une semaine de travail volontaire leur

permettront de commencer à financer leur permis de conduire.

Rendez-vous à la rentrée le mercredi après-midi de 14h à 18h, le samedi sur rendez-vous pour réaliser des projets à plusieurs, et pendant les vacances scolaires ! A bientôt chez ARTE'JEUNES

CSSBF : CLUB DE SAVATE BOXE FRANCAISE

Il y a sans doute une activité qui vous ressemble :

Lundi 19h30-21h	Boxe Française Loisirs
Mardi 19h-20h30	Canne de combat
Mercredi 18h15-19h30	Boxe Française jeunes de 12 à 17 ans
Mercredi 19h30-21h	Boxe Française Loisirs
Mercredi 19h30-21h	Compétiteurs
Jedi 19h-20h15	Savate Forme
Vendredi 18h15-19h15	Boxe Française jeunes de 7 à 11 ans
Vendredi 19h15-20h45	Canne de combat
Samedi 10h-11h30	Boxe Française jeunes de 7 à 17 ans

Alors n'hésitez pas !



Inscriptions encore possibles pour la nouvelle saison au Forum des Mauriciens, le samedi 5 septembre à partir de 15 h au parc de la Sathonette, puis, auprès des entraîneurs.

Fiche téléchargeable sur notre site :

<http://cssbf.free.fr/img/Fiche%20inscription%202015-2016.pdf>

Salle Denise Avédiguian

Forum des sports

Chemin de Thil

01700 SAINT-MAURICE DE BEYNOST

cssbf@free.fr

« Il ne faut pas être meilleur que tous les autres,

Il faut être meilleur que ce que l'on pensait pouvoir être. »

Ken Venturi

LE CLUB AMITIE LOISIRS FAIT SA RENTREE

Après la trêve estivale, le Club Amitié Loisirs a ouvert ses portes le mardi 18 août.

C'est avec un calendrier déjà chargé qu'il aborde cette rentrée.

Samedi 5 septembre	Un stand représentera le Club au Forum des Mauriciens.
Lundi 21 septembre	Randonnée mensuelle de 13 kms à Béligneux, rendez-vous au Club à 9h.
Jedi 24 septembre	Voyage publicitaire au fil de l'eau, sur le Rhône.
Vendredi 16 octobre	Concours de belote coincée à 14h à la salle des fêtes.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Pour clôturer la saison 2014-2015, l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint-Maurice de Beynost a organisé un week-end de cohésion et de détente à Cassis les 4 et 5 juillet. Les activités étaient la visite des calanques en canoë pour le samedi, et après une nuit sous la tente, une visite des fonds marins avec masque et tuba. Le temps était en parfait accord avec cet endroit magnifique.

Raphaël CABOS, qualifié au championnat de France de grimpeur de corde où il a terminé 4ème, n'a pas pu participer à ces journées. Tout l'encadrement le félicite pour sa performance.

Si vous souhaitez devenir jeunes sapeurs pompiers et que vous avez entre 11 et 17 ans, venez participer aux tests de recrutement du samedi 5 septembre de 9h à 12h.

Toutes les informations sont sur notre site internet www.jsp-saintmauricedebeynost.com

SAINT-MAURICE TENNIS

Inscrivez-vous au tennis pour la saison 2015-2016.

A partir du mercredi 2 septembre, permanences au Club tous les soirs de la semaine de 18h à 20h.

Reprise de l'école de tennis le mercredi 9 septembre.

Site web : www.saintmaurice-tennis.fr

SAINT-MAURICE COTIERE VOLLEY

L'Assemblée générale du club est venue clore la saison de volley. Plus de 40 personnes sont venues pour partager le bilan de cette saison et fêter les 2 nouveaux titres du club : les Seniors filles, championnes du Rhône en promotion d'excellence FSGT et les M17/M20, championnes du Rhône en départemental 3.

Un apéritif festif a clos cette soirée.

Les inscriptions pour la prochaine saison reprendront au gymnase de Miribel le lundi 7 septembre à 20h pour les seniors et le mercredi 9 septembre à 18h pour les jeunes.

Les personnes intéressées peuvent contacter Gilles ZORDAN au 04.78.55.43.35 / smbv.volley@laposte.net

VIE PRATIQUE

Fais vite ton choix parmi ces 6 instruments...
...et viens découvrir le plaisir d'apprendre à jouer d'un instrument en orchestre !

Nouveau !
> ateliers d'initiation instrumentale par l'orchestre
> séances hebdomadaires d'une heure et demi

> prêt d'instrument gratuit la première année
> tarif annuel 60€ + 40€ de frais d'inscription

Attention places limitées Inscriptions à l'AMD avant le 15/09 !

Académie de Musique et de Danse de la CCMP
Allée Pierre Perret, 01700 MIRIBEL | 04.78.55.62.45
acmusildanse@cc-miribel.fr | www.cc-miribel.fr

BEYNOST
26 Septembre 2015
Journée CountryRockyDay

14h GRATUIT 17h

ROCKVILLE AVENUE
Country - Rock Texan

NEVEROLD
Rock français et anglo-saxon

Exposants - Parade moto et voiture
Découverte country et rock - Restauration - Buvette

CONCERT Rockabilly 20H
GUNSHOT

10 €

Complexe du Mas de Roux 40 rue du midi 01700 Beynost
Renseignements/réservation : Dominique 06 15 90 80 42

Fort de Sermaise
Château de Margraive
Canal de Miribel

19 & 20
SEPTEMBRE 2015

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

PROGRAMME DISPONIBLE
A L'OFFICE DU TOURISME ET EN MAIRIES

04 78 55 61 16
www.cc-miribel.fr

Ancienne église Saint-Maurice
Port Cazan
Cheminée Toray
La Madone

• BEYNOST • MIRIBEL • NEYRON •
• SAINT-MAURICE DE BEYNOST • THIL • TRAMOVES •

coljri
Dombes CÔTIÈRE TOURISME
Offices de Tourisme de France
QUALITÉ TOURISME

AGENDA

Jeudi 03 septembre Après-Midi	Clos Pétanque ANCIENS TORAY FILMS/RPF Concours de pétanque
Samedi 05 septembre 15h-18h30	Parc de la Sathonette MUNICIPALITE Forum des Mauriciens
Samedi 05 septembre à partir de 19h	Parc de la Sathonette ARTEMIS, Twirling Bâton, Saint-Maurice Côtière Volley Repas Paëlla & Cinéma Plein Air
Dimanche 06 septembre À 12h	Salle des Fêtes Foyer socio-éducatif du Collège Louis Armstrong Repas de rentrée
Jeudi 10 septembre 19h30	ARTEMIS ALLEGRO Présentation saison 2015/2016
Samedi 12 septembre Journée	Au boulodrome OBSM Concours de boule Challenge Municipalité
Jeudi 17 septembre À 19h	Tennis Club SAINT-MAURICE TENNIS Soirée cartes
Samedi 19 septembre 10h-18h	Montée de la Paroche Caisses à Savon de la Côtière Découvertes & baptêmes
Samedi 19 septembre journée	10h-17h à ARTEMIS Journée du patrimoine «Connais ta Ville, connais ta rue» A 17 h Concert Académie de musique de la CCMP
Samedi 19 septembre Après-Midi	Clos Pétanque MELTING POT 01 Concours de pétanque
Vendredi 25 septembre À 20h30	À ARTEMIS Concert chanson française : Romain LATELTIN
Samedi 26 septembre À 11h	Place d'Arménie Croix Bleue des arméniens de France Plantation arbre du souvenir
Samedi 26 septembre Journée	Beynost, au complexe du mas de Roux Les copains d'abord Journée Country Rocky Day
Mercredi 30 septembre À 12h	La Roseraie Déjeuner intergénérationnel : L'école, au fil des générations
Jeudi 01 octobre 14h-17h	A ARTEMIS Bibliothèque Café-Lecture : Les romans du terroir
Vendredi 02 octobre 14h -18h30	Salle des Fêtes U.N.C.A.F.N. Projection photos voyages de Birmanie et Ile de Zante

PERMANENCES

Permanences des élus de Saint-Maurice de
Beynost en septembre - Secrétariat de Saint-
Maurice

Sur rendez-vous

Samedi	Permanence
Le 05/09	M. RESTA, Adjoint Cadre de Vie
Le 12/09	M. GOUBET, Maire
Le 19/09	M. MONCHANIN, Adjoint enfance-jeunesse
Le 26/09	Mme PONS, Adjointe Solidarité

Madame Lydie PONS, Adjointe à la Solidarité
recevra en Mairie sur rendez-vous le :
Mardi 15 septembre, de 14h à 15h30,
Mardi 6 octobre, de 14h à 15h30.

PRÈS DE CHEZ VOUS !
L'Office Culturel de Miribel
vous invite au
FANTHÉON
la nouvelle programmation
de l'allégo

**PRESENTATION
DE SAISON** Découverte des spectacles
dans un apéritif convivial

**St MAURICE
de BEYNOST**
jeu
10 sept 19h30 - Artemis

Renseignements : 04 78 55 80 20

ÉTAT - CIVIL

Naissances

16 juin	Méline DALISSIER
17 juin	Alicia BRABOSZCZ
21 juin	Dilan DOS SANTOS
30 juin	Lina KADDOURI
02 juillet	Meryem RACHDI
08 juillet	Giulian LAPIERRE
09 juillet	Majid KHALFI
12 juillet	Sarah MECHERI
19 juillet	Kahil BOUTCHICHA
10 août	Mani ABDERRAZAK

Mariages

18 juillet	Aliénor LEBERCHE & Richard SAVRY
08 août	Aurélien VALERO & Guillaume MANOURY

Décès

02 juillet	Roger VACHET
07 juillet	Colette SAM épouse LY
25 juillet	Isabelle BELMONTE veuve ROYER
03 août	Alfredo COIMBRA MOTA
09 août	Georgette RUAT épouse TOURNAFOL
11 août	Marie Antoinette UBERTY veuve PELLETIER



Envie de manger mieux ? De consommer local ?

Rejoignez la Ruche de Saint-Maurice de Beynost !

Commandez sur internet et venez récupérer vos légumes, viandes... Le jeudi, tous les 15 jours, de 17h à 18h30, au Centre socio-culturel ARTEMIS - 32, route de Genève.

Nouveaux horaires de La Poste à partir du 1er septembre 2015

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 16h
Samedi de 9h à 12h.

GRAND PARC MIRIBEL JONAGE

Agenda des animations, évènements et spectacles

12 septembre de 18h à 23h	Electrodash
12 septembre de 14h à 17h	La peinture végétale
13 septembre de 14h à 17h	Ça bave à l'Iloz
19 septembre de 10h à 18h	Fête de l'automne
20 septembre	23ème triathlon de Vaulx en Velin
26 septembre de 14h à 17h	La peinture végétale

D'autres activités sont prévues les mois suivants, vous pouvez les découvrir à l'Accueil du Grand Parc, ou au 04.78.80.56.20, ou sur www.grand-parc.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Mercredi, Vendredi	Mardi	Jeudi
8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h
14h - 17h	14h - 18h	14h - 19h

INFORMATIONS - DECHETERIE CCMP

Adresse de la déchèterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires en vigueur jusqu'au 31 octobre
2015

Du lundi au vendredi : de 9h à 11h45 et
de 14h à 18h45.

Samedi de 9h à 18h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost
©Directeur de la publication : P. GOUBET
©Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les commissions municipales,
l'équipe d'ARTEMIS, le Club Amitié Loisirs, le Club de Tennis, Saint-Maurice Côtière Volley, le Club Sportif Savate Boxe
Française, les jeunes sapeurs-pompiers, les agents des services de la commune.
©Mise en page : Marie GAGET©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland ©Distribution : équipe municipale de bénévoles
MAIRIE DE SAINT-MAURICE DE BEYNOST : Avenue du Mas Rolland
©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr ©Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr